

**COMMUNE
DE
GOURIN**

2022/30/08/02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AOÛT 2022**

Date de convocation :
01/08/2022

Convocation affichée le :
01/08/2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 25
Procuration (s) : 2
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le 07/09/2022.....
Certifié exécutoire le 07/09/2022
Publié ou notifié le 07/09/2022
A GOURIN, le 27.08.2022
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H




MIS EN LIGNE LE
Pas de site internet

L'an deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le trente août, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, GOUJARD Laurine (arrivée à 21h14), LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s)(es) excusé (s)(es) : DUFLEIT Anthony, PERON Matthieu.

Procuration(s) : DUFLEIT Anthony à BOURLÈS Christophe, GOUJARD Laurine (arrivée à 21h14) à HENRY Catherine, PERON Matthieu à PICARDA Styren.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

2- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la proposition de décisions modificatives budgétaires établie par la Commission des Finances, telle que présentée comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL 2022
DECISION MODIFICATIVE N°1**

SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP/ART-OPE-FONCTION	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
20	Immobilisations incorporelles	74 260,00 €
2031-150-518	Etude Petites Villes de Demain	72 000,00 €
2031-022-020	Audit informatique AIS	-17 352,00 €
2051-022-020	Audit informatique AIS	17 352,00 €
2051-014.2-212	Socle numérique Rostand: acquisition de logiciels	2 260,00 €
21	Immobilisations corporelles	-28 500,00 €
215731-070-020	Camion benne ST	-36 000,00 €
21838-014.2-212	Socle numérique Rostand: matériels informatiques	-22 612,31 €
21831-014.2-212	Socle numérique Rostand: matériels informatiques	22 612,31 €
2188-024-313	Ludothèque: acquisition jeux	7 500,00 €
23	Immobilisations en cours	-187 025,00 €
2313-148-020	Sanitaires Place de l'Eglise	-38 000,00 €
2315-031-312	Parvis Eglise	-35 000,00 €
2315-104.1-518	Pont Mouton	-11 625,00 €
2315-104.2-518	Pont Kerhervé	-52 400,00 €
2315-108-325	City Park	-50 000,00 €
		-141 265,00 €
RECETTES		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-62 775,04 €
13	Subventions d'investissements reçues	38 775,00 €
1321	DETR Rénovation Presbytère	38 775,00 €
		-24 000,04 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée, avec 21 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE »,
ADOPTÉ les décisions modificatives budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 05 septembre 2022

Le Maire,



Hervé LE FLOCH.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.

